

## **Compte-rendu de la grande soirée de Changeons d'Ère du 26 septembre .**

Le président de l'association, Jean-Claude Laulanié accueille le public et présente les deux conseillers municipaux de la liste Changeons pour de bon, soutenue par Changeons d'Ère : Fabien Coste et Fabrice Oré.

Fabien assure que les trois élus (avec Julie Chovin-Rauflet) sont assidus autant que possible. Ils se sont abstenus pour l'approbation du dernier budget, car suite aux baisses de dotations de l'État, le budget est plat, sans projet pour Montlouis.

Depuis trois ans, les élus de « Changeons pour de bon » dénoncent le manque de démocratie dans le fonctionnement du CM. Il n'y a aucune volonté du maire d'encourager la démocratie participative malgré le titre d'un adjoint voué à cette mission. Les propositions de nos élus en ce sens font sourire la majorité. Le seul exemple de démocratie participative (liée à une souscription) est la sculpture « la Grappe » sur le quai Baillet. Jean-Claude Laulanié souligne que la directrice de cabinet du maire a refusé la participation de Changeons d'Ère au forum des associations car la mairie n'a pas apprécié notre article «un peu moqueur » sur cette œuvre.

Fabien Coste déplore que les élus de l'opposition ne soient plus conviés aux inaugurations. Alors quand elles sont annoncées dans la presse, nos élus s'invitent. Fabrice Oré a été invité pour le lancement des jardins partagés mais en tant que membre d'une association. Nos élus ont pourtant fait remarquer en CM que les jardins partagés faisaient partie des propositions de Changeons pour de bon. Nos élus sont toutefois invités aux commémorations du 8-mai et du 11-novembre.

Montlouis a subi une baisse de dotation de 600 000€, la municipalité a souhaité maintenir le taux d'imposition mais un départ en retraite des agents sur deux n'est pas remplacé, ceux-ci subissent des charges de travail supplémentaires. La municipalité n'investit plus. Nos élus avaient proposé l'adoption d'une motion de soutien à l'AMF il y a deux ans pour que des moyens supplémentaires accompagnent le transfert de certaines compétences dévolues aux collectivités territoriales. La majorité l'a rejetée pour finalement la présenter au CM suivant.

Nos élus sont attentifs au développement du quartier des hauts-de-Montlouis et à son prétendu caractère écologique (très minéral, pas d'aire de jeux, gravats non évacués.. ). Des beaux chênes n'ont pas été préservés sur le site du futur Qualiparc. Dès le début de leur mandat, nos élus se sont opposés à la pose d'un terrain de football synthétique, la municipalité garantit l'innocuité du revêtement, mais les joueurs sont en contact avec des micro billes fabriquées à partir de pneus usagers et suspectées d'être cancérigènes. Le terrain d'honneur n'est plus aux normes depuis le nouveau classement du club. La municipalité a fait des demandes de subventions, mais ne veut pas communiquer sur ce qui restera à la charge des Montlouisiens, une étude des coûts se chiffre à 40 000€ !

Les élus ont interpellé la mairie sur le déboisement radical de l'île Bondésir, mais la mairie a prétendu n'être ni à l'origine ni même au courant de cette opération (ce qui est faux puisque Morette avait insisté auprès de la DDT dès 2014 pour créer le « cône de vue » devant la Cave).

Les élus s'opposent régulièrement à la gestion en délégation de service public du camping et réclament une gestion en régie. La loi NOTRe prévoit que la communauté de communes prenne en charge le service de distribution d'eau à partir de 2020, si la gestion était privatisée les Montlousiens risqueraient d'y perdre.

Le projet d'un crématorium est abandonné, mais un funérarium est envisagé à côté du cimetière. La nécessité d'un deuxième cimetière est en réflexion.

Fabien et Fabrice expliquent qu'ils se concentrent sur ce qui leur paraît essentiel, puisqu'ils ne sont que trois élus, mais avouent qu'ils ne sont pas écoutés. La mairie a décidé de proposer 50% de bio dans les cantines, a créé un conseil municipal des Jeunes ; comme les jardins partagés, ce sont pourtant des propositions du programme de Changeons pour de bon. Malheureusement, les élus de la minorité n'ont pas le droit de siéger dans ce conseil municipal des Jeunes.

L'assistance interpelle les élus pour déplorer que les déchets verts ne soient plus ramassés, que le bois des Bredins n'est pas entretenu. Mais ce bois est constitué de multiples parcelles privées ; la mairie a déposé une déclaration d'utilité publique pour accélérer leur acquisition. On déplore aussi l'attitude du maire qui organise des réunions de quartiers, écoute, prend des notes, mais ce n'est pas suivi d'effet.

Après un apéro-dinatoire, Changeons d'Ère a proposé la diffusion du film « la conquête du partage » en présence de son réalisateur, Damien Mansion. Fabien Chatté, un des maraîchers du film, installé à Husseau a eu la gentillesse de nous rejoindre. Ce film met en valeur des maraîchers tourangeaux fiers de leur travail et confiants sur l'avenir de leur méthode de production. Mais un représentant de la SEPANT se désole que les bonnes terres agricoles du département soient trop souvent sacrifiées au profit du foncier pour bâtir.